

Dans mon article sur le *Te Deum* de M. H. Berlioz et la messe de M. Ch. Gounod, j'ai eu l'occasion de mentionner en passant une curieuse dissertation sur l'origine du *Te Deum*, due à la plume de Monseigneur Cousseau, évêque d'Angoulême, et insérée au tome 2 des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1837, p. 251 et suivantes.¹ Dans cette dissertation, le savant écrivain passe en revue les diverses traditions relatives à l'origine du *Te Deum*, et conclut en attribuant à saint Hilaire, évêque de Poitiers, l'honneur de cette grande inspiration. Ajoutons ici qu'à cette époque Monseigneur Cousseau était supérieur du grand séminaire de cette ville.

Je vais me borner à donner ici une analyse scrupuleusement exacte // 328 // du travail du docte prélat, que Dom Guéranger a signalé de son côté dans son beau livre des *Institutions liturgiques*.

Les seules opinions qui aient quelque crédit parmi les savants sont celles qui attribuent le *Te Deum* ou à saint Hilaire, ou à saint Ambroise seul, ou bien encore à saint Ambroise et à saint Augustin. Mgr Cousseau s'efforce de montrer que cette hymne n'a pu être composée par ces deux saints docteurs ensemble.

C'est là la première question qu'il examine.

L'unique témoignage sur lequel repose cette opinion est une ancienne chronique que l'on fait remonter jusqu'à saint Dace, évêque de Milan, mort en 531, (Bollandistes, 14 janvier), suivant laquelle, aussitôt après le baptême de saint Augustin, saint Ambroise et lui, par une inspiration soudaine de l'Esprit saint, auraient entonné ce cantique et l'auraient chanté au grand étonnement de tout le peuple.²

Sans trop s'attacher à faire ressortir ce qu'il y a d'invraisemblable à ce qu'une hymne toute d'enthousiasme, d'un élan si spontané, et dont le mouvement est évidemment d'un seul jet, soit le produit de deux conceptions différentes, l'auteur de la dissertation a recours à deux arguments pour ébranler l'autorité de la prétendue chronique de saint Dace. En premier lieu, il oppose le silence que gardent, sur un fait aussi extraordinaire, et le prêtre Paulin, historien si bien instruit de toutes les circonstances de la vie de saint Ambroise, et Poscidius, disciple, de saint Augustin, qui a écrit sa vie avec tant de soin et d'exactitude, et saint Augustin lui-même qui, dans ses *Confessions*, raconte avec tant de simplicité et de candeur les moindres détails de sa conversion et de son baptême. Il est difficile de concevoir, en effet, qu'un pareil évènement, qui

¹Beaucoup de personnes forment des vœux pour que Mgr. Cousseau fasse réimprimer son travail, et ce serait avec bonheur que nous nous chargerions de cette publication, si cet honneur nous était accordé. (TH. N.)

²Muratori a inséré cette chronique dans le tome IV de ses *Script. rer. ital.* On y lit ce qui suit: «In quibus fontibus, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis, *Te Deum laudamus* decantantes, cunctis qui aderant audientibus et videntibus simulque mirantibus, id posteris ediderunt, quod ab universa Ecclesia catholica usque hodie tenetur et religiose decantatur.»

eût été universellement connu, s'il eût été vrai, n'ait jamais été l'objet même de la plus simple allusion de la part des nombreux écrivains du Ve siècle, qui se sont si complaisamment étendus sur le compte des deux célèbres docteurs, et qu'il en ait été fait, pour la première fois, mention dans une chronique du VIe siècle. C'est là sans doute, dit Mgr Cousseau, un terrible préjugé contre la vérité du récit de saint Dace.

En second lieu, il s'élève contre l'existence de la même chronique, et affirme, d'après l'autorité de Muratori, des PP. Menard et Mabillon, de Gavantus et de Merati, qu'elle est postérieure à saint Dace de plus de 400 ans, qu'elle contient enfin sur la conversion de saint Augustin des détails contredits par saint Augustin lui-même, et entièrement indignes d'un homme grave et habile, tel qu'était saint Dace.³ Aussi // 329 // tous les hommes instruits ont-ils fini par abandonner l'opinion que cette chronique avait accréditée parmi les savants sur l'origine du *Te Deum*.

Deuxième question. — S. Ambroise ne serait-il pas l'auteur de ce cantique? Le nom d'*Hymnus ambrosianus* donné au *Te Deum* par un grand nombre de manuscrits ne suffirait-il pas pour montrer qu'il est l'ouvrage de ce saint docteur?

Observons ici que S. Benoit, dans sa règle, appelle également *ambrosiennes* toutes les hymnes qu'il prescrit pour chaque heure de l'office divin. Mais les plus habiles interprètes de la règle s'accordent tous à dire qu'on appelait communément de ce nom toutes les hymnes, soit parce qu'elles avaient été composées à l'imitation de celles de S. Ambroise, soit parce qu'il avait contribué plus qu'un autre à en étendre l'usage dans l'église, soit enfin parce qu'elles faisaient partie du rit ambrosien,⁴ de même qu'aujourd'hui nous comprenons sous la dénomination de *mélodies grégoriennes* tout ce qui entre dans le corps du *plain-chant*.

Mais si S. Ambroise avait réellement composé le *Te Deum*, concevrait-on que S. Augustin, qui cite souvent les hymnes de ce docteur avec éloge⁵ n'en eût jamais dit un mot, lui qui révérait S. Ambroise comme son maître et son père dans la foi? Il y a plus encore, et si l'on ne saurait produire aucun témoignage en faveur de l'opinion qui attribue le *Te Deum* à S. Ambroise, les écrits du même S. Augustin et de quelques autres auteurs fournissent un argument bien plus fort. En nous faisant connaître diverses hymnes, qui sont certainement de S. Ambroise, ils nous offrent des objets de comparaison d'un grand intérêt pour la solution de la question présente.

3 Dans la préface que Muratori a mise en tête de cette chronique, au tome IV de ses *Script. rer. ital.*, il restitue son véritable titre: *Landulphi Senioris historia*.

4 Qui *Commentaria scripserunt in eadem regula, vocem Ambrosianum ita interpretantur, ut eos hymnos, vel quos confecit Ambrosius, vel alios ad imitationem Ambrosianorum compositos designat* (Avertiss. des PP. Bénédictins en tête des hymnes de S. Ambroise, au tome III de ses œuvres. — Voir aussi D, Martenne, *Comment in reg. S. Bened.*, ad c. IX).

5 *Confess.*, 1. 9, c. XII. — *De music.*, 1. 6, e. IX. — *De nat. et grat.*, c. LXIII.

Si l'on fait attention aux éléments qui ont présidé à la formation du chant ambrosien, on remarquera que le principal but de S. Ambroise fut d'assujétir le chant au rythme poétique, et d'asservir la mélodie à des lois métriques. Or, ajoute Mgr Cousseau, les douze hymnes citées par S. Augustin et les autres autorités⁶ sont toutes en vers métriques, d'une coupe et d'une forme régulières.

Rien n'y ressemble à la marche libre, à l'allure indépendante du *Te Deum*⁷. Aussi le savant D. Ceillier, dans son *Histoire des auteurs // 330 // ecclésiastiques* (t. 7, p. 567), affirme-t-il que ceux qui sont tant soit peu versés dans la critique ne songent plus à attribuer à S. Ambroise ce majestueux cantique.

Troisième question. — S. Hilaire, évêque de Poitiers, est-il l'auteur de *Te Deum*?

D'abord il est constant que S. Hilaire est auteur d'une liturgie et qu'il a composé des hymnes. Mais ce que l'on cherche vainement en faveur de S. Ambroise, de S. Augustin et de tout autre, à savoir une assertion positive d'un auteur ancien, instruit et grave, on le trouve pour S. Hilaire. Ce témoignage est celui d'Abbon, abbé de Fleury, l'un des hommes qui brillèrent avec le plus d'éclat au milieu des ténèbres du Xe siècle. Il nomme S. Hilaire, évêque de Poitiers, comme l'auteur bien connu du *Te Deum*; il en parle comme d'une chose constante, et qui n'admettait alors aucune discussion. Ayant occasion d'expliquer quelques règles de grammaire, il apporte en exemple un verset de ce cantique, et dit : «*In Dei palinodia quam composuit Hilarius Pictaviensis episcopus, non juxta quorumdam imperitorum errorem suscepisti, sed potius suscepturus legendum: Tu ad liberandum suscepturus hominem, etc...*»⁸.

Maintenant si nous examinons le *Te Deum* avec d'autres morceaux dont S. Hilaire est l'auteur avéré, nous serons frappés de la ressemblance et de l'analogie qui existent entre eux. Ainsi que nous venons de le dire, les formes du *te Deum* ne sont pas les formes régulières de la poésie latine. Ce sont les formes plus hardies, plus dithyrambiques de la poésie hébraïque, de celle de David et d'Isaïe. Or, le chant d'église qui ressemble le plus au *Te Deum*, par le ton, par le mouvement, par les idées, c'est le *Gloria in excelsis*. Eh bien! le *Gloria* est universellement attribué à S. Hilaire, et Alcuin, si versé dans l'étude des anciens rites, Rémi d'Auxerre, Hugues de Saint-Victor et plusieurs autres, le citent d'un commun accord comme l'auteur ou plutôt comme l'heureux continuateur du chant commencé par les Anges à la naissance du Sauveur.

6 Un synode de Rome, en 430, *ap. Baluz*, t. I. *Conc.*, p. 379. — Cassiodore, Bède, Hincmar, etc., etc...

7 «Vers sans mètre, sans nombre et sans cadence; tout exprime un enthousiasme nourri au feu de la Divinité.» Ainsi s'exprime Feller dans sa belle analyse esthétique du *Te Deum* (*Diction. hist. art. S. Ambroise*).

8 Lettre d'Abbé de Fleury, Mabillon l'a insérée dans le tome IV de ses *Ann. Bened.*, p. 687.

Mais un rapport plus frappant encore se fait remarquer entre le *Te Deum* et un passage du livre de la *Trinité* de S. Hilaire (lib. III, n° 7) dans lequel on trouve les idées et pour ainsi dire le plan de l'hymne. Voici ce passage: *An honorem a nobis exoptulabat... quem archangeli, et principatus, et potestates... aeternis et indefessis in caelo uocibus laudant: et laudant quia ipse invisibilis Dei imago omnes in se creauerit, saecula fecerit, caelum firmauerit, astra distinxerit, terram fundauerit, abyssos demerserit, ipse deinceps homo natus sit, mortem uicerit, portas inferi fugerit, cohæredem sibi plebem acquisiuerit, carnem in aeternitati, gloriam ex corruptione transtulerit?*

De pareilles idées, s'écrie Mgr Cousseau, si fortement empreintes dans l'esprit du saint Docteur, ont dû passer comme d'elles-mêmes dans une œuvre d'enthousiasme où l'âme ne fait, pour ainsi // 331 // dire, que répandre ce dont elle est remplie. Il faut faire remarquer encore la force avec laquelle l'auteur du *Te Deum* insiste sur la divinité de Jésus-Christ. *Venerandum tuum uerum et unicum Filium.... Tu Patris sempiternus es Filius.* On ne peut s'empêcher de reconnaître là S. Hilaire, dont tous les travaux et tous les écrits n'ont eu pour but que la défense de cette vérité fondamentale contre l'hérésie des Ariens. Ce n'est pas tout: on trouve encore, dans ce magnifique cantique, lieu à de nouveaux et curieux rapprochements. Le poète, s'adressant au Fils de Dieu, s'écrie: «O Christ, vous êtes le Roi de gloire, vous êtes le Fils éternel du Père; c'est vous qui, voulant entreprendre la délivrance de l'homme, n'avez pas eu horreur du sein d'une Vierge.»

Tu Rex gloriæ, Christe,
Tu Patris sempiternus es Filius.
Tu ad liberandum suscepturus hominem,
Non horruisti Virginis uterum.

L'auteur de la dissertation confronte ces versets avec un second passage du livre de la *Trinité* (2^e liv. n° 24) et y trouve le même fonds d'idées, les mêmes expressions, et le cachet du même génie, avec cette seule différence que dans le livre de la *Trinité*, où le docteur discute, la pensée et le sentiment sont développés avec plus d'étendue, tandis que dans le Cantique ils sont pour ainsi dire jetés en traits rapides à travers une foule d'autres sentiments et d'autres pensées. «Celui qui est l'image du Dieu invisible, lit-on dans le livre de la *Trinité*, ne s'est point refusé à la honte d'une naissance humaine, il n'a point hésité à passer par la conception, l'enfantement, les cris de l'enfance, le berceau, en un mot, par toutes les ignominies de notre nature.... Le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, dont la génération dans le sein de son Père est ineffable, a bien voulu se renfermer dans le sein d'une Vierge et y prendre la forme et les accroissements du corps humain. Que si quelques-uns viennent à penser que tout cela est indigne de Dieu, qu'ils se reconnaissent donc d'autant plus redevables à sa bonté, qu'il a mieux oublié pour eux ce qui convenait à sa majesté.»

Il est essentiel aussi de signaler dans le *Te Deum* des termes qui appartiennent tout-à-fait à la langue de S. Hilaire, par exemple les mots *majestas, venerari*, répétés chacun deux fois, et le mot *proclamant*.⁹

// 332 // De tout ce qui précède, le docte auteur de la dissertation conclut que c'en est assez, pour assurer à S. Hilaire la gloire d'avoir composé le *Te Deum*.¹⁰ Quant à la circonstance dans laquelle ce cantique aurait été chanté la première fois, ou improvisé, Mgr Cousseau, tout en avouant qu'il l'ignore absolument, fait une supposition bien faite pour flatter l'amour propre des habitants de Poitiers.

Quoi qu'il en soit, et quelques réserves que l'on puisse formuler, il restera toujours de cette discussion, fort habilement soutenue d'ailleurs, qu'elle répand une nouvelle lumière sur un fait controversé jusqu'ici et qu'elle prouve au moins que le *Te Deum*, ce qui nous suffit entièrement, est d'origine gauloise.¹¹ C'est là pour nous un assez beau titre, pour que nous prenions la peine de le revendiquer.

9 Voir l'emploi et le sens de ce mot, liv. 2 de Trinit. n° 27, où il se trouve deux fois; liv. 3, n°s 11, 22; in Constant, n°s 7,17; in Ps. 13, n° 3, etc. — Quant à l'expression *gloria numerari* qui termine le verset *Ætæna fac*, l'auteur de la dissertation observe qu'elle est particulière à l'église de Poitiers; effectivement toutes les autres versions que j'ai consultées, *romaines* et *parisiennes*, portent *in gloria numerari*. Cependant Meibomius qui, dans sa préface des *Antiquæ musicæ auctores septem*, a noté le *Te Deum* suivant les notations grecque et latine, a écrit *gloria numerari*; je désire que Mgr. Cousseau trouve là une confirmation de son opinion, bien que Meibomius appelle le *Te Deum* l'œuvre de S. Ambroise et de S. Augustin.

10 «Un savant ecclésiastique, qui est assis aujourd'hui sur l'un de nos sièges épiscopaux, a revendiqué pour saint Hilaire la propriété de ce morceau, et, si ses arguments ne sont pas décisifs, ils suffisent *incontestablement* pour donner au grand évêque de Poitiers *un titre au moins égal* à ceux de ses nombreux concurrents (*Du Chant Ambrosien*, par M. Stéphen Morelot).» — Voir aussi la belle analyse de la dissertation de Mgr. Cousseau par M. Th. Nisard, pp. 328 et 329 de la nouvelle édition de Dom Jumilhac.

11 La dissertation montre en effet qu'il paraît pour la première fois dans la Gaule.

LA REVUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE, 1 mai 1856, pp.
327-332

Journal Title: LA REVUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET
MODERNE

Journal Subtitle: None

Day of Week:

Calendar Date: 1 MAI 1856

Printed Date Correct: Yes

Volume Number: PREMIÈRE ANNÉE

Year: 1

Series:

Pagination: 327 à 332

Issue:

Title of Article: SUR LE AUTEUR DU *TE DEUM*

Subtitle of Article: None

Signature: Joseph D'ORTIGUE

Pseudonym: None

Author: JOSEPH D'Ortigue

Layout: Internal main text

Cross-reference: